

Communiqué de presse

La campagne d'admission au premier master en France dédié à la formation de professionnels en éducation artistique et culturelle est ouverte.

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam (Inseac) a lancé le 26 avril 2021 la campagne d'admission au Master Culture et Communication, parcours "Éducation artistique et culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmission" qui ouvrira à la rentrée de septembre 2021, sous réserve d'accréditation du [CNESER](#). Les candidats ont jusqu'au 28 mai 2021 pour déposer leur candidature selon les modalités décrites sur la page web de l'Inseac. Ils recevront l'avis de la Commission à partir du 31 mai 2021 et pourront être convoqués à un entretien du 21 au 23 juin 2021.

Accessible en formation initiale et en formation continue et ouverte à la formation en alternance, cette formation en deux ans vise à former les étudiants aux fondamentaux de la culture et de la communication en contexte de terrain, à évaluer des projets et des actions en EAC et à concevoir et conduire des projets qui intègrent les trois piliers de l'EAC.

Le master s'adresse aussi bien aux étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de la culture et de la communication dans des structures impliquées dans l'éducation artistique et culturelle qu'aux artistes, médiateurs culturels, personnels de l'Éducation nationale, et l'ensemble des professionnels de la culture, des arts et de l'éducation amenés à proposer des actions d'EAC, qui peuvent bénéficier de la [valorisation des acquis de l'expérience proposée par le Cnam](#) pour candidater.

L'objectif fixé par l'État est d'atteindre le 100% EAC à l'école, c'est à dire permettre à tous les élèves d'être, au cours de leur scolarité, en contact avec des dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes qui sont les piliers de l'EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture).

Le master Culture et Communication de l'Inseac est le premier master en France dédié à la formation de professionnels en éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des trois piliers de l'EAC et s'appuie sur une pédagogie par projets. Les étudiants du master évoluent au contact de l'équipe pédagogique, des acteurs culturels, de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC.

La création de l'Inseac répond à la volonté conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de la Culture et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC).

[Description détaillée de la formation, conditions d'admission et dossier de candidature](#) à renvoyer complété avant le 28 mai 2021.

[Le master Culture et Communication du Cnam-INSEAC sur le site web Trouver mon master](#)

L'équipe de formation et de recherche associée au master Culture et Communication est composée de :

- ◆ Damien Malinas – Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
- ◆ Stéphanie Pourquier-Jacquín – Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
- ◆ Raphaël Roth – Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
- ◆ Béatrice Macé – Maître de conférence associée – Co-directrice des Trans Musicales de Rennes
- ◆ Lisa Lacombe – Professeuse certifiée de Lettres – Artiste
- ◆ Adrien Wallet – Professeur des écoles
- ◆ Emmanuel Laot – Professeur agrégé d'histoire-géographie
- ◆ Laurent Garreau – Ingénieur de recherche
- ◆ Tabatha Morin – Ingénieur pédagogique

Informations pratiques

- ◆ Dates d'ouverture et de fermeture pour le dépôt des candidatures : **du 26 avril au 28 mai 2021.**
- ◆ Étude des dossiers de candidature par la Commission : **du 31 mai au 1er juin 2021.**
- ◆ Avis de la Commission et envoi des convocations aux entretiens (en visioconférence) : **7 juin 2021.**
- ◆ Entretiens : **21, 22, 23 juin 2021.**
- ◆ Réponses finales : **28 juin 2021.**

À propos

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est intégré au Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam). Sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État.
<https://www.cnam-bretagne.fr/inseac>

Contact presse

Marion WESELY
Chargée de communication
Tél. : 06 73 40 36 91
marion.wesely@lecnam.net

Inseac du Cnam

Mairie de Guingamp
1, place du Champ au Roy
22205 Guingamp CEDEX